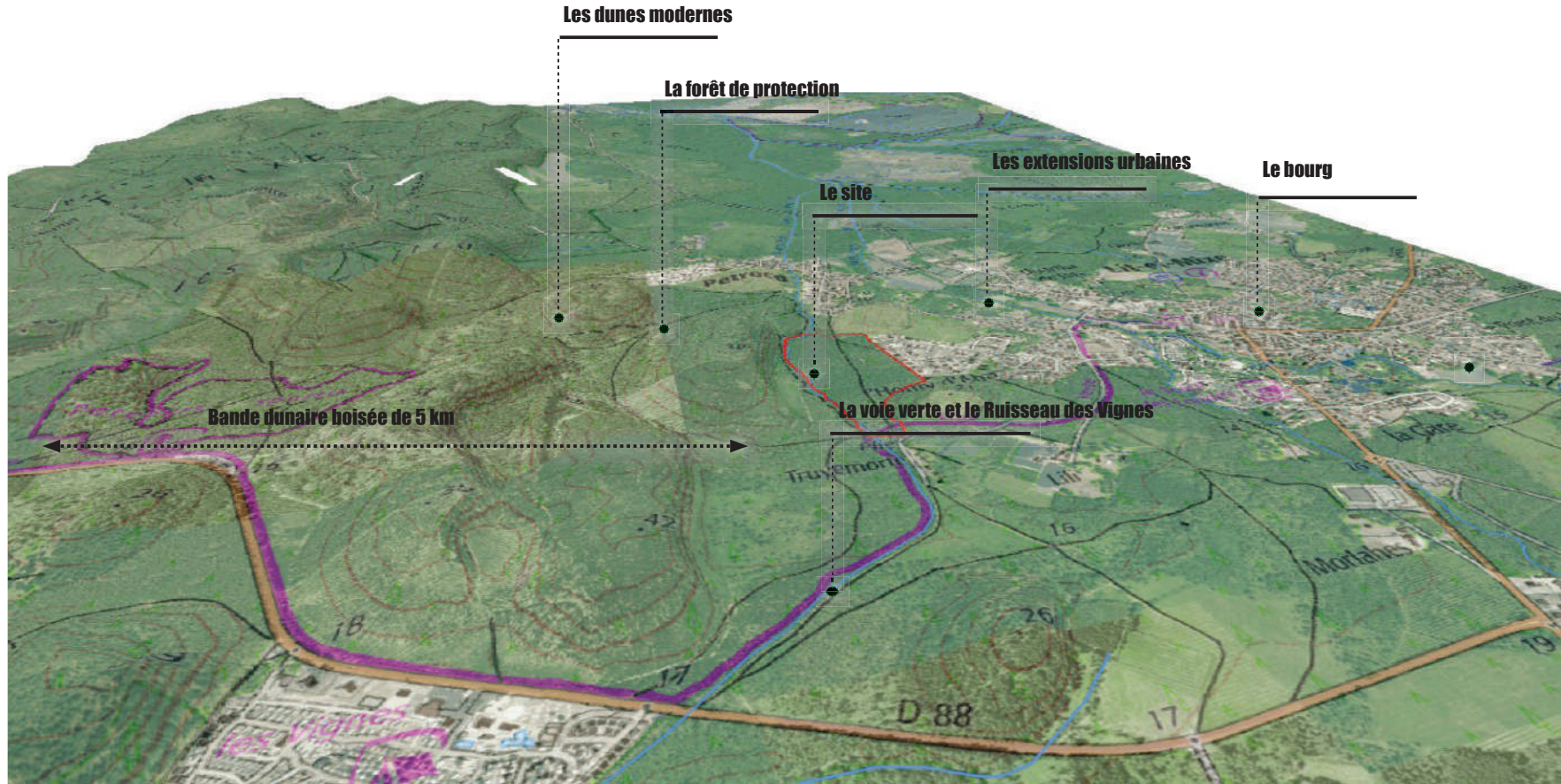
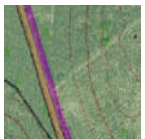


## 1 - 2 Analyse paysagère à l'échelle macro-géographique

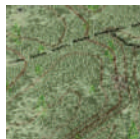
Un site à l'interface de la forêt de protection et du bourg, au sein de l'unité paysagère «la forêt du Littoral».  
 Les caractéristiques de la zone urbanisée de Lit-et-Mixe : présence forte de la végétation (pins, haies) et sol sableux.  
 Présence de « l'eau cachée » avec le Ruisseau des Vignes dissimulé par la ripisylve et les boisements.  
 La dune boisée domine l'arrière-plan et l'ambiance paysagère.



Source : géoportail + Atelier de Paysages



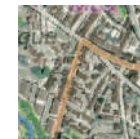
**La voie verte et le Ruisseau des Vignes :** Le ruisseau est caché par la forêt et se découvre par surprise. La ripisylve crée une diversité paysagère et une ambiance rafraîchissante. Le ruisseau longe la voie verte au Sud du site.



**Les dunes modernes et la forêt de protection :** front visuel. Relief apportant une diversité paysagère et rappelant la proximité du littoral. Point bas à 12 m et point haut à 38 m à proximité du site. Ambiance agréable, harmonieuse. Boisements qui contribuent à adoucir le relief. Impression d'immensité boisée.



**Les extensions urbaines:** Zones bâties agréables, où la végétation est assez présente, sous forme de boisements de faible hauteur, de haies. Motifs paysagers parfois liés à l'architecture des stations balnéaires (colombages), et ou liés au Pays de Born (briquettes). Végétation du littoral atlantique. Forêt omniprésente en arrière plan.



**Le bourg:** il crée un événement dans la forêt. Il reste imprégné du paysage forestier, parfois présent en arrière plan. Des alignements remarquables (platanes), des plantations de pins parasols, des parcs plantés marquent l'identité du bourg.

### VIII.3.2.2 PERCEPTION VISUELLE

Des points de vue sur le projet se situent au Sud depuis le Chemin de Truymorte, ainsi qu'au Nord et à l'Est depuis les lotissements déjà existant.

L'ambiance paysagère au niveau du site est marquée par de la pinède, et des boisements mixtes de feuillus et de résineux.

La présence de boisement autour du projet limite les perceptions.

Une ceinture boisée sera conservé tout autour du projet de façon à limiter la perception visuelle.

**Ainsi, la conservation d'un linéaire boisée autour du site limitera les perceptions sur le projet.**

### VIII.3.3 Reportage photographique

Les photographies ont toutes été réalisées entre Avril et Juillet 2021.



Figure 27 : Prise de vue 1, depuis le Nord du projet vers le Sud (projet)





Figure 28 : Prise de vue 2, depuis l'Est du projet dans le projet vers le Sud (projet)



Figure 29 : Prise de vue 3, depuis le Sud du projet vers l'Ouest et le Ruisseau des vignes (hors projet)



Figure 30 : Prise de vue 4, depuis l'Ouest du projet vers le Sud (Ruisseau des vignes, hors projet)



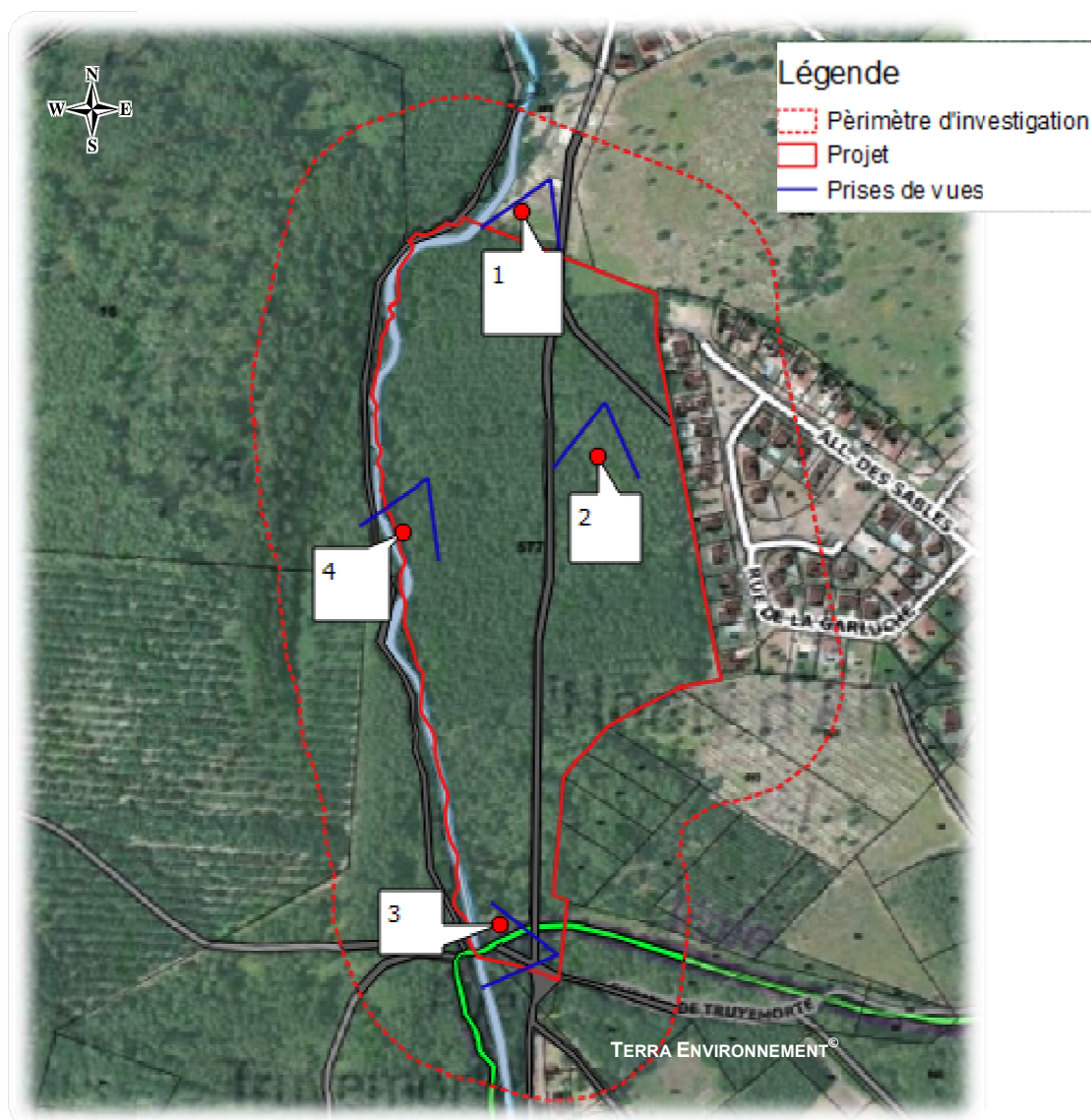


Figure 31 : Localisation des prises de vues



## **IX. MILIEUX NATURELS ET PATRIMOINE CULTUREL**

- ↳ Sources : - DREAL Nouvelle-Aquitaine  
- Investigations de terrains : Terra-Environnement  
- LPO Aquitaine
- ↳ Planches : 8 - Patrimoine naturel et culturel  
9 - Habitats

### **IX.1 PATRIMOINE NATUREL**

#### **IX.1.1 Zonage d'inventaire**

##### **IX.1.1.1 ZNIEFF**

Selon la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la commune de LIT-ET-MIXE est concernée par 1 ZNIEFF de type 1 et 2 ZNIEFF de type 2.

##### **➤ ZNIEFF 1**

D'après la DREAL Nouvelle Aquitaine et l'INPN, une ZNIEFF de type 1 se trouve sur la commune : « *La plaine de Pigeon et le marais du Mahourat* », n°720000950

Les données qui suivent proviennent du document de synthèse de cette ZNIEFF édité pour la dernière fois le 06/07/2018, diffusé pour la dernière fois par l'INPN le 19/04/2016 et rédigé par le GERE.

Cette ZNIEFF occupe une surface de 160 ha et est incluse dans la ZNIEFF de type II 720001981 « *Étang de Léon et Courant d'Huchet* » avec laquelle elle possède des liaisons écologiques.

Cette zone présente un intérêt, car le lit mineur est en connexion avec l'océan permettant l'accueil de poissons migrateurs dans le Courant d'Huchet, son lit majeur, sa ripisylve et ses zones marécageuses accueillent des espèces menacées telles que le Vison d'Europe et où se développent des plantes rares telle que l'Hibiscus des marais. Le secteur dunaire est très diversifié, il accueille de nombreuses plantes rares et de nombreux insectes en liens avec la diversité des habitats dunaires. L'avifaune est peu décrite sur cette zone.

**Cette ZNIEFF se trouve à environ 1,3 km au Nord-est, vers l'aval hydraulique du projet.**

##### **➤ ZNIEFF 2**

D'après la DREAL Nouvelle Aquitaine et l'INPN, deux ZNIEFFs de type 2 se trouvent sur la commune de LIT-ET-MIXE :

- « ***L'Ancien étang de Lit-et-Mixe et le courant de Contis*** », n°720001980

Cette ZNIEFF 2 englobe 3 ZNIEFF I. Elle s'étend sur une surface de 1 820 ha et est en liaison écologique avec 4 autres ZNIEFFs. Les critères d'intérêt de la zone sont patrimoniaux et liés aux critères Écologique, Faunistique, Ptéridophytique, Phanérogamique, entomologique, liés au peuplement piscicole, au peuplement en Reptiles, Avifaunistique, Mammalogique et Floristique.

Cette ZNIEFF 2 a des fonctions d'autoépuration des eaux, d'habitats pour les populations animales ou végétales, de régulation hydraulique, d'expansion naturelle des crues, de ralentissement du ruissellement, de soutien naturel d'étiage, de corridor écologique, de zone de passages, de zone d'échanges, d'étapes migratoires, de zone de stationnement (dortoirs), de zone particulière d'alimentation et enfin de zone particulière liée à la reproduction des espèces. Ce site a aussi une fonction liée à la notion de paysage. Cette ZNIEFF de type 2 est délimitée en fonction de la répartition des espèces, de la répartition et



de l'agencement des habitats, du fonctionnement et des relations entre les écosystèmes et du degré d'artificialisation du milieu ou des pressions d'usages (agricoles, loisirs..).

Elle concerne l'Étang de Léon qui est alimenté principalement par le ruisseau de Binaou et le ruisseau de la Palue prenant leurs sources dans la haute lande et se jetant dans l'océan Atlantique via le Courant d'Huchet. C'est un système hydraulique vaste et complexe traversant des milieux variés, de la pinède prolifique au cordon dunaire, se composant donc d'une multitude d'habitats, de la tourbière active aux dunes grise et lettes en passant par des cladiaies, des milieux aquatique oligotrophes et eutrophes, de landes humides, de roselières, de boisements humides...

Cette diversité d'habitats entraîne la présence d'une faune et d'une flore variées et riches. L'étang et des milieux annexes sont un site majeur pour la reproduction et l'hivernage de nombreux oiseaux ainsi qu'une halte migratoire d'importance car situé sur un des principaux axes migratoire de France.

Dans les années 2000, cette ZNIEFF accueillait la principale population de Vison d'Europe de France. Toutefois, depuis 2005, aucun individu n'a plus été capturé témoignant d'une régression de la population.

D'un point de vue floristique, différentes espèces rares semblent avoir disparues, parfois du fait des activités humaines ou du fait des évolutions naturelles comme l'eutrophisation progressive des milieux aquatiques.

Cette zone est fragilisée et vulnérable du fait de la forte fréquentation humaine et des activités touristiques sur l'étang et le Courant d'Huchet ainsi que les activités économiques telle que la sylviculture qui entraîne la destruction de zones humides et tourbeuses.

**Cette ZNIEFF de type 2 se situe à 440 m à l'Est du projet.**

- **« Dune littorales du Banc de Pineau à l'Adour », n°720002372**

Le système plage / cordon dunaire / arrière-dune / dune boisée de l'Aquitaine constitue un ensemble écodynamique semi-naturel remarquable de la façade Atlantique.

Du Sud du bassin d'Arcachon (Gironde) à l'Adour (Landes), le cordon dunaire présente une grande diversité de faciès morphodynamique et de cortèges végétaux. Les différents milieux qui composent ce complexe dunaire sont très interdépendants les uns des autres. Plusieurs associations végétales se succèdent et constituent de nombreux habitats prioritaires pour leur conservation et de nombreuses phytocénoses endémiques ou rares de la façade atlantique.

La flore y est très spécialisée, très diversifiée et riche en endémique (stations à *Alyssum loiseleurii*, *Hieracium eriophorum*) et souvent rares (stations remarquable à *Pancratium maritimum* et à *Euphorbia peplis*).

Le secteur de Saint-Girons à Ondres est le tronçon le plus riche en endémique du littoral d'Aquitaine, tandis que les dunes de Tarnos et Ondres présentent de nombreuses stations d'espèces rares ou en danger de disparition de la façade atlantique.

Pour la faune, il s'agit de milieux pouvant offrir des biotopes particuliers et originaux. Pour exemple, le Lézard ocellé trouve ici des conditions favorables en limite de son aire de répartition. L'entomofaune présente de nombreuses espèces caractéristiques des habitats dunaires avec des influences méditerranéennes et ibériques. L'ONF, depuis de nombreuses années, s'est orientée vers une gestion extensive et patrimoniale du cordon dunaire (gestion douce et génie écologique, protection de stations botaniques rares ou protégées) et de l'arrière dune boisée avec entre autres la conservation d'une part, importante de feuillus (diversification des essences) dans la pinède et la conservation des arbres âgés ou morts.



Il subsiste néanmoins des problèmes importants qui menacent certains secteurs de dune : aménagement et urbanisation, fréquentation touristique non contrôlée, pénétration de véhicules tout terrain, nettoyage drastique des plages. Des compléments pourraient être envisagés au niveau du terrain militaire de Lous-Lamanch sur la commune de La Teste-de-Buch.

En raison de l'absence d'exploitation forestière forte et de plantation de Pin maritime en bordure de la dune littoral, cette zone présente des potentialités écologiques importantes.

**Cette ZNIEFF de type 2 se trouve à environ 5 km à l'Ouest du projet.**

#### IX.1.1.2 ZICO

Selon la DREAL Nouvelle-Aquitaine, ni la commune de LIT-ET-MIXE et ni aucune commune limitrophe n'est concernée par une ZICO.

#### IX.1.1.3 ZONAGE REGLEMENTAIRE

##### ➤ Réserve et Parc

Selon la DREAL Nouvelle-Aquitaine, ni la commune de LIT-ET-MIXE et ni les communes limitrophes ne sont concernés par une réserve nationale ou régionale ni par un Parc national ou régional.

##### ➤ Natura 2000

Selon la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la commune de LIT-ET-MIXE est concernée par 2 sites Natura 2000 au titre de la directive habitat.

D'après la DREAL Nouvelle Aquitaine et l'INPN, il n'y a pas de site Natura 2000 au titre de la directive oiseau (79/409/CEE) référencé sur le territoire de la commune de Lit-et-Mixe.

##### ➤ Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe, n° FR7200715

Remarque : Les données qui suivent sont une synthèse des enjeux de ce site, extrait du FSD. Pour plus de détail, se reporter à l'annexe 3 qui reprend les données du DOCOB de ce site Natura 2000.

Ce site Natura 2000 est situé en limite Ouest du projet. Il concerne également le ruisseau des vignes.

Le site NATURA 2000 Zones humides et ancien étang de Lit-et-Mixe se situe dans le département des Landes, il s'étend entre Onesse-et-Laharie à l'Est et Lit-et-Mixe à l'Ouest.

Sa superficie est de 2396 ha.

Le périmètre du site englobe les cours d'eau du bassin versant du courant de Contis (le toponyme de courant est localement employé pour désigner les cours d'eau qui se jettent à l'océan) d'où sa forme « digitée ».

Il s'élargit en arrière du cordon dunaire pour encadrer la dépression marécageuse de l'ancien étang. En tête de bassin, l'altitude atteint 78m, jusqu'au niveau de la mer à son embouchure.



Les Habitats présents dans le site NATURA 2000 sont présentés dans le tableau ci-dessous (les habitats prioritaires sont en gras).

Code	Intitulés	Pourcentage de couverture	Superficie (Ha)	Conservation
2110	Dunes mobile embryonnaires	0,09	2,05	C
2190	Dépressions humides intradunaires	0,23	5,29	C
2270	Dunes avec forêt à <i>Pinus pinea</i> et/ou <i>Pinus pinaster</i>	0,07	1,51	C
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ( <i>Littorelletalia uniflorae</i> )	0,14	3,05	C
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	0,14	3,19	C
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara sp.</i>	0,01	0,15	C
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>hydrocharition</i>	0	0,1	C
3160	Lacs et mares dystrophes naturels	0,01	0,16	C
3260	Rivières des étages planitiaires à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et <i>Callitricho-Batrachion</i>	1,65	37,25	B
3270	Rivière avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	0,01	0,13	C
4020	Landes humides atlantique à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	1,21	27,27	B
4030	Lande sèche européenne	0,35	7,88	C
6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	0,47	10,62	B
6410	Prairie à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	2,25	50,69	B
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à Alpin	0,56	12,6	C
<b>91<sup>F0</sup></b>	<b>Forêt alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)</b>	<b>7,61</b>	<b>171,58</b>	<b>B</b>
9190	Vieilles chênaie acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	0,08	1,87	C
92 <sup>D0</sup>	Galerie et fourrés riverains méridionaux ( <i>Nerio-tamaricetea</i> et <i>Securinegion tinctoriae</i> )	0,01	0,26	C
9230	Chênaies galicio-portugaise à <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pyrenaica</i>	10,06	227,06	B

Tableau 16 : Habitats protégés dans le cadre du site Natura 2000

Seul l'habitat d'intérêt communautaire 4030 Lande sèche Européenne est présent dans le périmètre d'inventaire. Il constitue le sous-bois de plusieurs pinèdes situées hors projet.

La faune présente dans le site NATURA 2000 et visé à l'annexe II de la directive habitat est présentée dans le tableau ci-après.

Type	Code	Nom latin	Nom français	Conservation
Mammifère	1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Moyenne
	1356	<i>Musteola lutreola</i>	Vison d'Europe	/
Insectes	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure	Moyenne
	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	Moyenne
	1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	Moyenne
	1071	<i>Coenonympha oedippus</i>	Fadet des laïches	Bonne
Reptile	1220	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	Bonne
Poissons	1095	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	Moyenne
	1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de planer	Bonne
Plante	1831	<i>Luronium natans</i>	Le fluteur nageant	Moyenne

Tableau 17 : Espèces protégées dans le cadre du site Natura 2000

Deux arbres portant des traces d'attaques par des insectes xylophages dans leurs parties épigées ont été contactés (trous obliques sur le tronc et sur des branches).

En raison de l'absence de sciure observée, il n'est pas possible d'affirmer ou d'infirmer que ces arbres soient actuellement occupés par une population de Grand-Capricorne.

Ces arbres sont situés à l'Ouest du Ruisseau de Vignes, hors emprise du projet.

L'Engoulevent d'Europe a été contacté à l'Ouest du projet, hors emprise, au niveau d'une Chênaie sur dune enclavée dans des pinèdes cultivées. Au sein de ces pinèdes, des trouées sont présentes offrant des zones favorables à sa reproduction.

Ce site Natura 2000 se trouve en limite Ouest du projet au niveau du Ruisseau des vignes.

La présence d'une piste cyclable au Sud du projet, ainsi que d'un quartier à l'Est et d'un quartier en construction au Nord rend la présence de la Loutre d'Europe et du Vison d'Europe très faible dans ce secteur.

La présence du ruisseau des Vignes est favorable aux odonates mais pas à l'Agrion de Mercure qui recherche des eaux plus lenticules.

Aucune Cistude d'Europe n'a été observée, ceci probablement en raison du fait que le cours d'eau soit très ombragés et donc défavorable à l'établissement de place de chauffe.



➤ **Dunes modernes du littoral landais de Mimizan plage à Vieux-Boucau : FR7200711**

Le Document d'objectifs (DOCOB) concerne deux entités distinctes, situées sur deux communes différentes, mais appartenant à un même propriétaire : l'État.

Il s'agit par conséquent de propriétés domaniales, implantées sur la façade littorale atlantique, et comprenant tout à la fois une partie à proprement parler littorale (la plage, la dune et l'arrière dune), et une partie entièrement boisée en Pins maritimes.

Sur le site de Mimizan se trouve une importante zone humide comprenant des eaux libres, liées à une ancienne divagation du courant de Mimizan.

On retrouve un contexte à peu près semblable à LIT ET MIXE, mais avec beaucoup moins de surfaces concernées par les zones humides, et pas d'eaux libres.

Les Habitats présents dans le site NATURA 2000 FR7200711 sont présentés dans le tableau ci-dessous (les habitats prioritaires sont en gras).

Code	Intitulés	Pourcentage de couverture	Superficie (Ha)	Conservation
2110	Dunes mobiles embryonnaires	12	71,16	B
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	30	177,9	A
2130	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	2	11,86	B
2170	Dunes à <i>Salix repens</i> spp. <i>argentea</i> ( <i>Salicion arenariae</i> )	1	5,93	B
2180	Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale	20	118,6	B
2190	Dépressions humides intradunaires	5	29,65	B
<b>2270</b>	<b>Dunes avec forêt à <i>Pinus pinea</i> et/ou <i>Pinus pinaster</i></b>	<b>20</b>	<b>118,6</b>	<b>C</b>
4030	Lande sèches européennes	10	59,3	B

Conservation : A=Excellente ; B= Bonne ; C= Moyenne/Réduite

Tableau 18 : Habitats protégés dans le cadre du site Natura 2000

**L'habitat 2180 est présent dans le périmètre d'investigation, hors emprise du projet, à l'ouest. Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire.**

La faune présente dans le site NATURA 2000 FR7200711 et visée à l'annexe II de la directive habitat est présentée dans le tableau ci-après.

Type	Code	Nom latin	Nom français	Conservation
Mammifère	1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Bonne
	1356	<i>Musteola lutreola</i>	Vison d'Europe	Bonne
Reptile	1220	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	Bonne

Tableau 19 : Espèces protégés dans le cadre du site Natura 2000

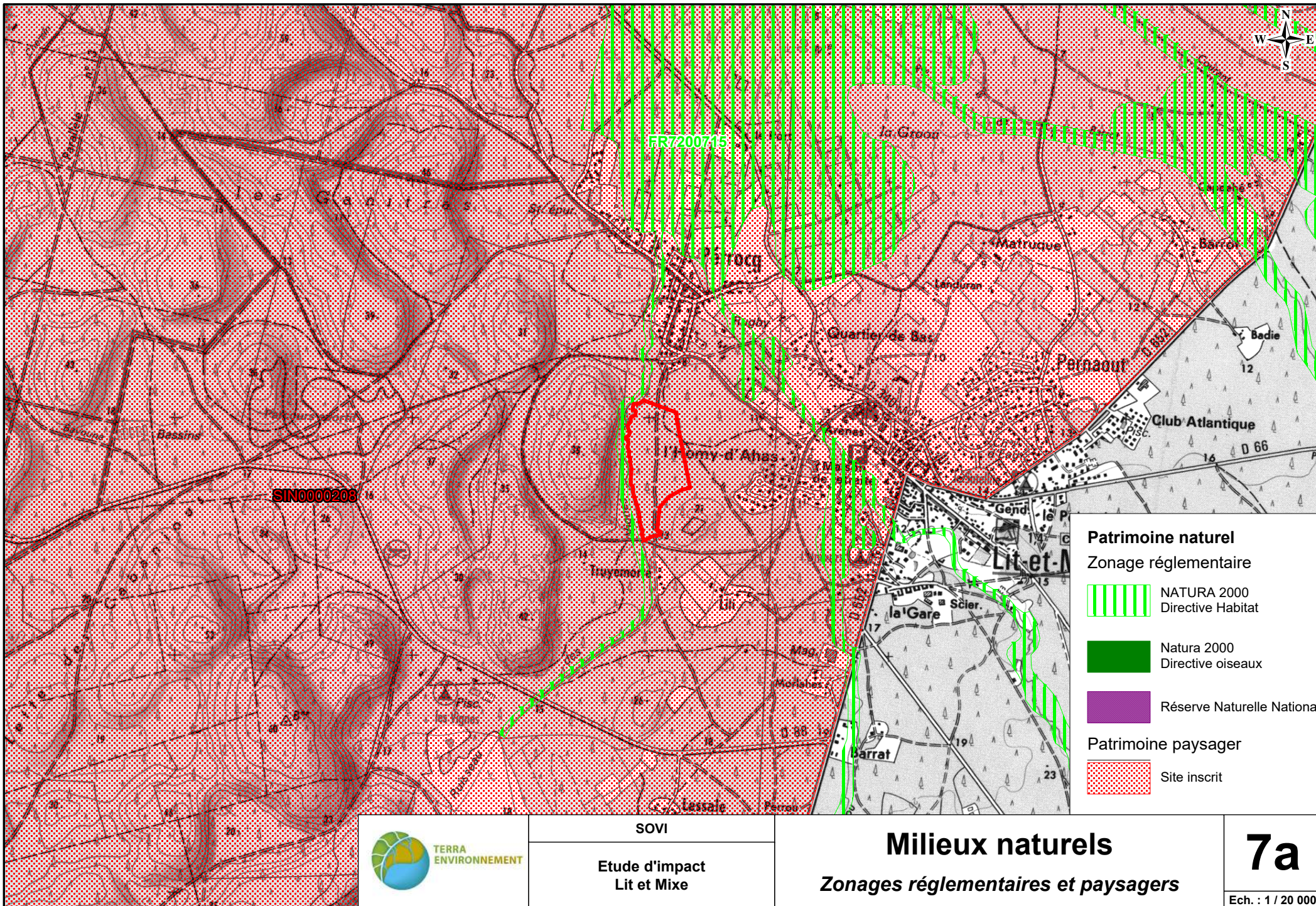
La présence d'une piste cyclable au Sud du projet, ainsi que d'un quartier à l'Est et d'un quartier en construction au Nord rend la présence de la Loutre d'Europe et du Vison d'Europe très faible dans ce secteur.

La présence du ruisseau des Vignes est favorable aux odonates mais pas à l'Agriion de Mercure qui recherche des eaux plus lenticules.

Aucune Cistude d'Europe n'a été observée, ceci probablement en raison du fait que le cours d'eau soit très ombragés et donc défavorable à l'établissement de place de chauffe.





Ce site Natura 2000 se trouve à environ 5 km à l'Ouest du projet.





SIN0000208

FR7200715

- Patrimoine naturel**  
 Zonage réglementaire
-  Natura 2000 Directive Habitat
  -  Natura 2000 Directive oiseaux
  -  Réserve Naturelle National
- Patrimoine paysager**
-  Site inscrit

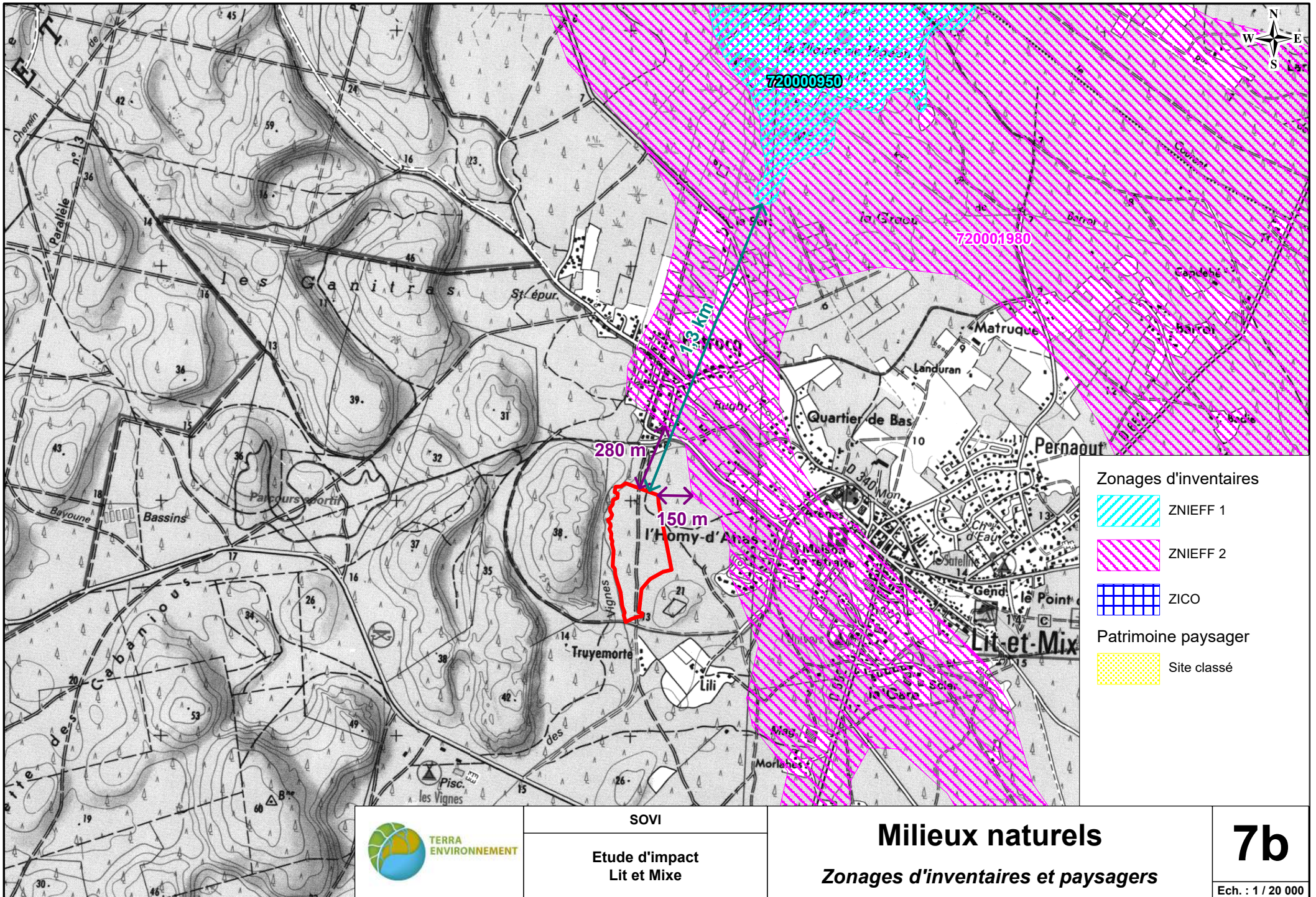


SOVI  
 Etude d'impact  
 Lit et Mixe

**Milieus naturels**  
 Zonages réglementaires et paysagers

**7a**  
 Ech. : 1 / 20 000





SOVI  
 Etude d'impact  
 Lit et Mixe

**Milieus naturels**  
 Zonages d'inventaires et paysagers

**7b**  
 Ech. : 1 / 20 000



## IX.2 VEGETATION ET SENSIBILITE ECOLOGIQUE

Le site du projet est concerné par de la plantation de Pins maritimes d'environ 25-30 ans colonisée par une lande à Fougère entretenue, ainsi que par des boisements dominés par le Chêne pédonculé dans le secteur Est.

Au sein des plantations de Pins maritimes, de jeunes Chênes pédonculés et lièges sont présents en sous-bois.

La partie Sud accueille un boisement plus mélangé avec moins de Pins maritimes et des Chênes pédonculés principalement.

Dans la partie Sud se trouve une piste cyclable avec une zone accueillant des tables de Pique-nique.

La limite Ouest est caractérisée par un boisement de type Chênaie acidiphile linéaire qui se développe le long du cours d'eau Ruisseau des vignes. Au plus près du cours d'eau quelques Aulnes glutineux et Saules cendrés se rencontrent mais restent assez peu représentés. De l'Osmonde royale et des Carex sont aussi présents.

Dans la partie Nord de ce milieu, le plus ouvert en raison de la présence d'un lotissement en construction, de la Lysimaque vulgaire et de la Salicaire commune sont présentes.

Au niveau du boisement dominé par les Chênes pédonculés, des zones de dépôts de déchets verts sont présentes. Dans ces secteurs, des espèces invasives telles que le Crocosmia se développent. Des arbres, de type Tilleul et Marronnier, s'y rencontrent.

La strate basse de l'ensemble des boisements, hors lande à Fougères, accueille de l'Ajonc d'Europe, de la Bruyère cendrée et de la Callune se rapproche de l'habitat d'intérêt communautaire **4030 Lande sèche européenne**. Dans les secteurs les plus ouverts, il se rencontre de l'Hélianthème taché caractérisant des conditions plutôt sèches.

Un boisement de feuillus dominés par le Chêne avec quelques Pins maritimes est présent à l'Ouest du cours d'eau sur une dune.

Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire codé **2180 Dune boisée de l'Atlantique**.

Au sein de ce milieu des arbres portant des traces d'attaques du grand Capricorne sont présents.

Au niveau d'un alignement dominé par les chênes dans le secteur Ouest de l'Engoulevent d'Europe a été contacté.

Le projet est limité :

- Au Nord et à l'Est, par des quartiers d'habitations ;
- Au Sud, par la piste cyclable et des boisements de type Pinède sur lande à Fougère et Chênaie acidiphile ;
- A l'Ouest par le Ruisseau des vignes.

Lors des investigations de terrain, 11 habitats différents ont été recensés sur le site du projet :

### Habitats anthropiques







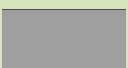


1. 86.2 Quartiers d'habitations



### Habitats Naturel et semi-naturel

2. 42.813 Pinède de 25-30 ans x 31.86 Lande à Fougères
3. 42.813 Pinède de 25-30 ans x 31.23 Lande à Erica et Ulex (4030)
4. 42.813 Pinède de 15-20 ans x 31.23 Lande à Erica et Ulex (4030)
5. 42.813 Pinède < à 10 ans entretenue
6. 42.813 Pinède de 10-15 ans x 31.85 Lande à Ajoncs
7. 43.5 Boisement mixte Chênes / Pins maritimes
8. 41.5 Chênaie acidiphile x 87.2 Zone rudérale
9. 16.29 Dune boisée x 41.5 Chênaie acidiphile (2180)
10. 83.324 Boisement spontané de Robiniers
11. Coupe rase

Les équivalences entre habitats sont indiquées dans le tableau suivant.

Les habitats anthropiques ne sont pas décrits et les pinèdes de différentes classe d'âges seront décrite ensemble ainsi que les chênaies acidiphiles. De ce fait seulement 6 milieux seront décrits dans la suite du document.

Milieu	Symbole	Code Corine biotope	Codes européens	Description	Zone humide	Impacté par le projet	Enjeux
1		42.813 (25-30 ans) x 31.86	/	Pinède (25-30ans) x Lande à Fougères	N	O en partie	Modéré à fort
		42.813 x 31.23	/ x 4030	Pinède (25-30 ans) x Lande à Erica et Ulex sans entretien	N	N	Modéré
		42.813 (15-20 ans) x 31.23	/ x 4030	Pinède (10-15 ans) x Lande à Erica et Ulex	N	N	Modéré
		42.813 < à 10 ans	/	Pinède < à 10 ans	N	N	Modéré
		42.813 (10-15 ans) x 31.85	/ x /	Pinède 10-15 ans x Lande à Ajoncs	N	N	Modéré
2		41.5	/	Chênaie acidiphile	N	O en partie	Modéré à Fort
		41.5 x 87.2	/	Chênaie acidiphile entretenue x zone rudérale	N	N	Modéré
3		16.29 x 41.5	2180 x /	Dune boisée x Chênaie acidiphile	N	N	Fort
4		83.324	/	Boisement spontané de Robinier	N	N	Faible à modéré

5		43.5	/	Boisement mixte Chêne pédonculé et pin maritime	N	O	Fort
6		31.86	/	Lande à Fougères	N	N	Faible

**En gras : Habitats d'intérêts communautaires**

Tableau 20 : Correspondance planche 9 – Symbole - codes habitats - désignations

Les landes de sous bois correspondant à l'habitat **31.23 Lande à Erica et Ulex** possèdent une équivalence avec les habitats Européens d'après le manuel d'interprétation des Habitats Européen EUR28. Il s'agit de l'habitat d'intérêt communautaire non prioritaire **4030 Lande sèche européennes**.

L'habitat **16.29 Dune boisée** correspond à l'habitat d'intérêt communautaire non prioritaire **2180 Dune boisée des régions atlantiques, continentale et boréales**

Aucune zone humide n'a été identifiée au droit du projet.

**IX.2.1 Milieu 1 : Les Pinèdes x Lande à Fougère x Lande à Erica et Ulex**

Il s'agit de l'ensemble des pinèdes rencontrées dans le projet et dans le périmètre d'investigation.

Ces boisement sont de différentes classes d'âges et subissent des entretiens plus ou moins récents.

Les classes d'âges varient de boisements âgés d'environ 25-30 ans, à des boisements inférieurs à 10ans.

Les sous-bois sont variables mais témoignent dans tous les cas de conditions mésophiles à sèches avec des landes à Fougères, des landes de type Erica et Ulex où des landes monospécifiques denses à Ajoncs d'Europe.

Les Pinèdes les plus âgés ainsi que celles se développant à l'Ouest du projet accueillent beaucoup de jeunes Chênes pédonculés et, dans une moindre mesure, du Chêne liège.

La partie Sud des Pinèdes du projet est clairsemée avec un sous-bois clair.

**Ce secteur est favorable à l'établissement de l'Engoulevent d'Europe, bien qu'il n'y ait pas eu de contact de l'espèce dans ce secteur sur les 2 années d'inventaires.**











Figure 32 : Milieu 1 : Les différentes Pinèdes présentes dans le secteur d'étude

Ce milieu correspond aux habitats Corine Biotope **42.813 x 31.86 x 31.23 x 31.85**. Seul l'habitat **31.23 Lande à Erica et Ulex** possède une d'équivalence avec les habitats européens (d'après le manuel d'interprétation des habitats européens EUR28). Il s'agit de l'habitat **4030 Lande sèche européenne** qui est un habitat d'intérêt communautaire.

Aucune zone humide temporaire ou permanente n'a été observée lors des investigations de terrains sur ces milieux.

Au sein de la pinède d'environ 10-15 ans qui se développe sur une lande à Erica et Uex à l'Ouest du projet, hors emprise, de l'**Engoulevent d'Europe** a été contacté. Cette espèce est protégée au titre de l'annexe I de la directive oiseau (79/409/CEE), de l'annexe II de la convention de Berne et de l'article 3 de la protection nationale.

**L'enjeu écologique associé à l'ensemble des pinèdes est modéré mais fort pour la partie Sud de ce milieu.**

### IX.2.2 Milieu 2 : Les Chênaies acidiphiles

Il s'agit de boisements dominés par les Chênes pédonculés.

Ces boisements sont aux nombres de 2. L'un dans le périmètre du projet et l'autre en limite Nord, hors emprise du projet.

Au sein du milieu présent dans l'emprise du projet, la densité de tige est importante, les arbres sont pour la plupart relativement jeunes. Des zones de dépôt de déchets verts sont présentes, entraînant la présence d'espèce à fort pouvoir colonisateur telles que le Crocosmia. Du tilleul est aussi présent au niveau des zones de dépôts.

Un boisement rivulaire de ce type est présent en limite Ouest du projet, le long du ruisseau des vignes, au sein de ce secteur, plusieurs gros Chênes remarquables sont présents.

Au niveau du boisement qui se développe au Nord du projet, hors emprise, les Chênes sont bien plus âgés, et la densité de tige est beaucoup plus faible. Ceci s'explique par la présence du lotissement à l'Est de ce milieu. Le sous-bois est très entretenu et se rapproche d'une zone rudérale.









Figure 33 : Milieu 2 : Les chênaies acidiphile  
1 : dans la partie Ouest du projet, 2 : zone de dépôt de déchets verts à l'intérieur, 3 : Chênaie entretenue (zone rudérale) et 4 : Chênaie le long du Cours d'eau, en limite Ouest du projet

Ce milieu correspond aux habitats **41.5 Chênaie acidiphile x 87.2 Zone rudérale**. Ces habitats n'ont pas d'équivalence avec les habitats européens (d'après le manuel d'interprétation des habitats européens EUR28).

Aucune zone humide temporaire ou permanente n'a été observée lors des investigations de terrains sur ce milieu.

1 espèce de faune patrimoniale a été contactée dans ce milieu. Il s'agit du **Grand capricorne**, dont des arbres porte les traces d'attaques.

**L'enjeu écologique associé à ce milieu est modéré à fort.** L'enjeu fort est pour la conservation du Grand-Capricorne, au travers de la préservation des Chênes en bordure du cours d'eau et l'enjeu modéré est pour le reste des Chênaies acidiphiles.

### IX.2.3 Milieu 3 : Dune boisée par une Chênaie acidiphile

Il s'agit d'un boisement qui se développe à l'Ouest du Ruisseau des Vignes, hors emprise du projet. Ce boisement est composé majoritairement de feuillus de type Chênes pédonculés. Il accueille également quelques Pins maritimes.

Les Chênes sont de vieux arbres sont certains portent des traces d'attaques du Grand-Capricorne.



Figure 34 : Milieu 3 : Dune boisée en haut et exemple de Chêne remarquable

Ce milieu correspond aux habitats **16.29 Dune boisée x 41.5 Chênaie acidiphile**. L'habitat **16.29 Dune boisée** a une équivalence avec les habitats européens d'après le manuel d'interprétation EUR 28. Il s'agit de l'habitat d'intérêt communautaire **2180 Dune boisée des régions atlantiques, continentale et boréales**.

Aucune zone humide temporaire ou permanente n'a été observée lors des investigations de terrains sur ce milieu.

Des traces de **Grand-Capricorne** ont été observées sur certains vieux Chênes présents dans ce milieu.



**L'enjeu écologique associé est fort** car c'est un milieu qui peut être utilisé par l'Engoulevent d'Europe dont un individu a été observé au Sud de ce milieu et des arbres portent des traces d'attaque du grand capricorne.

#### IX.2.4 Milieu 4 : Boisement spontané de Robinier

Il s'agit d'un petit boisement qui se développe au Sud-ouest du projet, hors emprise. Ce boisement est constitué de Robinier qui est une espèce exotique envahissante. Une strate dense de Ronce est présente dans ce milieu.



Figure 35 : Boisement spontané de Robiniers

Ce milieu ne possède pas d'équivalence avec les habitats Corine Biotope. Cet habitat n'a pas d'équivalence avec les habitats européens (d'après le manuel d'interprétation des habitats européens EUR28).

Aucune zone humide temporaire ou permanente n'a été observée lors des investigations de terrains sur ce milieu.

Aucune espèce de faune patrimoniale n'a été contactée.

**L'enjeu écologique associé à cette parcelle est faible à modéré.** En effet ce boisement est constitué par une espèce exotique envahissante. Toutefois, c'est aussi un lieu de vie du Troglodyte mignon.

#### IX.2.5 Milieu 5 : Boisement mixte Chênes - Pins maritimes

Il s'agit d'un petit secteur qui se développe dans la partie Sud du projet, au sein de la Pinède clairsemée ainsi qu'au nord de la piste cyclable.

Ce milieu se caractérise par un fort taux de mélange de Pins maritimes et de Chênes pédonculés.

Le sous-bois est composé des mêmes essences que dans l'ensemble du site à savoir Fougère aigle, Ajoncs d'Europe, Callune, Bruyère cendrée notamment.

Au niveau de la zone de pique nique, le sous-bois est entretenu par tonte.



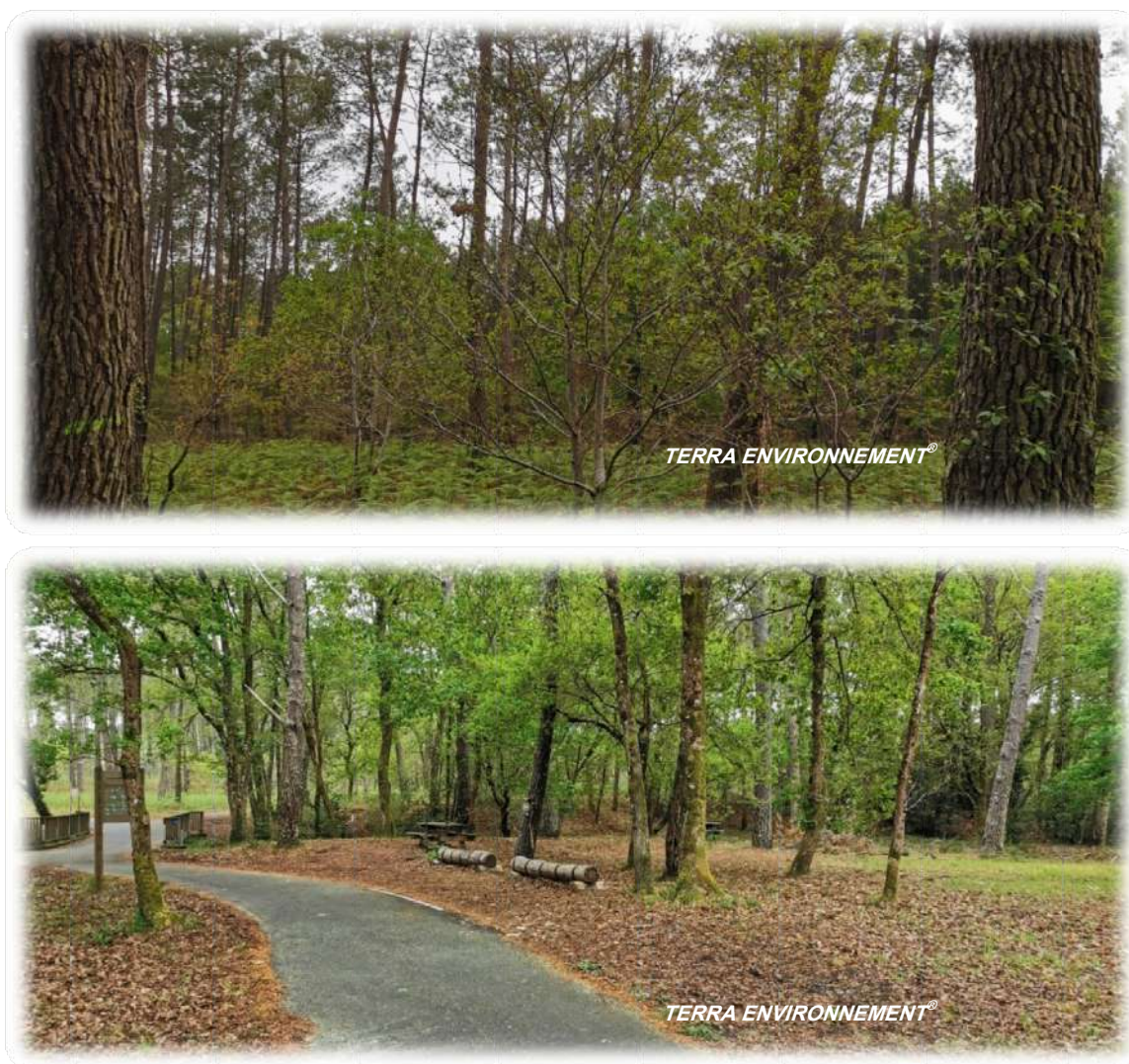


Figure 36 : Boisement mixte Chênes-Pins

Ce milieu correspond aux habitats **43.5 Boisement mixte Chêne – Pins maritimes**. Cet habitat n'a pas d'équivalence avec les habitats européens (d'après le manuel d'interprétation des habitats européens EUR28).

Aucune zone humide temporaire ou permanente n'a été observée lors des investigations de terrains sur ce milieu.

**L'enjeu écologique associé à ce milieu est modéré à fort.** En effet, ce milieu peut correspondre à l'habitat de l'Engoulement d'Europe, bien qu'aucun contact n'ait pu avoir lieu pour cette espèce dans ce secteur.

#### IX.2.6 MILIEU 6 : LANDE A FOUGERES

Il s'agit de trois secteurs, l'un au Nord dans le projet et les deux autres au Sud-est du projet, hors emprise, le long de la piste cyclable.

Ces milieux se caractérisent par la dominance d'une strate herbacée, elle-même dominée par la Fougère aigle. De l'ajonc d'Europe est également présent. Quelques pins maritimes et quelques chênes pédonculés se rencontrent dans ce milieu.



Figure 37 : Milieu 6 : Lande à Fougères

Ce milieu correspond à l'habitat **31.86 Lande à fougères**. Cet habitat n'a pas d'équivalence avec les habitats européens (d'après le manuel d'interprétation des habitats européens EUR28).

Aucune zone humide temporaire ou permanente n'a été observée lors des investigations de terrains sur ce milieu.

Aucune espèce de faune patrimoniale n'a été contactée.

**L'enjeu écologique associé à cette parcelle est faible.** En effet, il s'agit d'un milieu dominé par la Fougère aigle.